

date de dépôt : 24/10/2023  
demandeur : SARL MOUREAU Simon -  
HELIOPHOTON représentée par M.  
MOUREAU Simon  
pour : Installation de panneaux  
photovoltaïques en toiture  
adresse terrain : 561 Rue de la Gravière  
71480 Varennes-Saint-Sauveur

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de VARENNES-SAINT-SAUVEUR**

Le maire de VARENNES-SAINT-SAUVEUR,

Vu la déclaration préalable présentée le 24/10/2023 par la SARL MOUREAU Simon - HELIOPHOTON représentée par M. MOUREAU Simon demeurant 450 Route de Louhans à 71580 Savigny-en-Revermont ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture ;
- sur un terrain cadastré ZD-0027 et situé "561 Rue de la Gravière" à 71480 Varennes-Saint-Sauveur ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu la Carte communale approuvée le 23/06/10 ;

Considérant qu'en application de l'article R 111-27 du code de l'urbanisme, le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales.

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

**Article 2**

En application de l'article R 111-27 du code de l'urbanisme, les panneaux solaires devront avoir la même inclinaison que la toiture et ne pas présenter une surépaisseur trop importante.

**Article 3**

Les travaux susceptibles d'être nécessaires au transport de l'électricité produite sont entièrement à la charge du pétitionnaire.

Fait à VARENNES-SAINT-SAUVEUR, le 4 novembre 2023

Le Maire,



Jean-Michel LONGIN

Date d'affichage  
en mairie de l'avis de dépôt :

24/10/2023